Règlement Baden Color Race 2019

Inscription :

L’inscription inclus un ravitaillement sur le circuit, un tee shirt, une paire de lunette. L’inscription ne sera validée qu’à compter de l’encaissement du règlement et de la vérification des bulletins. Aucune annulation d’inscription, remboursement ou transfert d’inscription n’est possible. Aucun transfert n’est autorisé pour quelque motif que ce soit.

L’inscription se fait sur le site event-izir

Retrait des dossards :

* Le 3 mai 2019 de 17h à 19h30 à la salle omnisport de Baden
* Le 4 mai de 15h à 17h à la salle omnisport de baden

La course :

La course n’est pas chronométrée, le certificat médical n’est pas nécessaire.

Elle se compose de deux parcours

* 3.5 km en marche ou course à pied
* 6 km en course à pied uniquement

Le tarif est de 15 euros par adulte et 10 euros par enfant de moins de 12 ans.

Sur le parcours:

Tout participant de moins de 12 ans doit être accompagné obligatoirement d’un adulte ayant complété un bulletin d’inscription. Les deux inscriptions doivent nous être transmises ensemble. Seuls les accompagnateurs de personne à mobilité réduite seront autorisés sur l’ensemble du parcours. Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés et les poussettes sont formellement interdits sur le parcours, hormis ceux de l’organisation.

Les participants s’engagent à respecter le balisage et les consignes des membres de l’organisation. Une assistance médicale sera présente sur le parcours. Aucun débordement ou comportement pouvant nuire au bon déroulement de l’épreuve ne sera toléré. Aucune publicité à titre personnel ne sera autorisée durant la manifestation sous peine de poursuite judiciaire.

Décharge médicale :
C’est une condition obligatoire pour participer à cette manifestation.

Je certifie que :

* je suis en bonne condition physique et que je ne souffre d'aucune blessure ou maladie ; que je n'ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour.
* aucun médecin, infirmier ou entraineur ne m'a déconseillé la pratique de cette activité.
* je déclare à n'engager aucune poursuite en cas de blessures pendant et après la course.

Responsabilité :

Les organisateurs de l’événement déclinent toute responsabilité en cas d’accidents physiques ou médicaux, vols ou pertes pouvant survenir. Chaque participant doit posséder une assurance responsabilité civile. Les participants s’engagent à n’exercer aucun recours à l’encontre de l’organisation.

Utilisation d’image :

Les organisateurs se réservent le droit, sans contrepartie, d’utiliser toutes les photos réalisées lors de la course pour les besoins de leurs différentes publications, et cela pour une durée illimitée.

Annulation de la course :

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l’organisation se réserve le droit d’annuler l’épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Acceptation du règlement

Tout concurrent qui s’inscrit, reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.